

GESTION DU RISQUE AMIANTE DES PROJETS D'ENTRETIEN, RÉHABILITATION, DÉCONSTRUCTION

Cette formation traite de l'intégration du risque amiante dans les projets de rénovation ou de déconstruction. Des cas pratiques présentant des situations de suivi de chantier amiante sont proposés.

Objectifs opérationnels

- Intégrer le risque amiante dans les opérations
- Critiquer les données d'entrée nécessaires du rapport de repérage
- Respecter les jalons et points d'arrêts à respecter pour organiser un projet comportant des travaux en présence d'amiante

Public Concerné

- Chefs de projets d'aménagement
- Gestionnaires de patrimoines
- Maîtres d'ouvrage

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Caractéristiques de l'amiante

- Nature minérale de l'amiante et ses propriétés

Régions amiantifères

- Régions d'affleurement naturel d'amiante en France
- Les pays producteurs d'amiante dans le monde

Matériaux susceptible de contenir de l'amiante

- Principaux produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Toxicité de l'amiante

- Effets de l'amiante sur la santé
- Maladies professionnelles liées à l'amiante

Cadre réglementaire de la problématique amiante

- Historique de la réglementation amiante (Code de la Santé Publique et Code du Travail)
- Identifier les textes opposables

Différents repérages

- Apports et limites des différents diagnostics avec focus sur les rapports avant travaux
- Obligations issues des repérages, état de conservation
- Cas pratique d'analyse critique d'un rapport de repérage
- Comment bien préparer un repérage

Obligations des différents acteurs

- Organismes de prévention et rôles et responsabilités juridiques de chacun

Protection des travailleurs

- Aspect technique du Code du Travail relativement à l'amiante
- Évolutions réglementaires du Code du Travail depuis 2012
- Informations devant figurer dans un plan de retrait amiante
- Cas pratique d'analyse critique de plan de retrait

Sous-section 3 et Sous-section 4

- Travaux réalisables dans les sous-sections concernées du Code du travail

Suivi de chantier

- Fonctionnement général d'un chantier

- Impacts croisés d'un chantier sur un site occupé et du site sur le chantier
- Jalons critiques pour le suivi d'un chantier
- Étapes d'une procédure de libération

L'amiante dans un marché

- Étapes générales d'une mission de conception et de suivi de travaux de désamiantage
- Ordre de grandeur des impacts financeurs et de planning des chantiers de désamiantage

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, de partages d'expériences et de cas pratiques sur l'analyse de repérage, le plan de retrait et de suivi de chantier amiante particulières.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et spécialiste amiante.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490

Mail : formation@groupeginger.com

